

colporteur

> éducation populaire
> vie associative
> réseau de proximité
> économie sociale et solidaire



La lettre des acteurs Animation Rurale 44 – Juillet 2018 - n°86

Accueil de volontaires dans le réseau

A AR44, nous pensons que le dispositif Service Civique est une bonne porte d'entrée pour que les jeunes puissent découvrir le monde associatif... et pourquoi pas s'y engager plus durablement !

C'est pourquoi à l'hiver dernier, nous avons choisi de **renouveler notre agrément collectif pour 3 ans**, offrant ainsi la possibilité à nos adhérents d'en bénéficier. Et c'est ainsi que la Récupérette, habituée à l'accueil de ces jeunes et ravie de l'expérience, reçoit 2 jeunes pour de nouvelles missions. **Bienvenue à Maïwenn et Elven**, auxquels nous souhaitons une belle découverte de cette structure associative dynamique.

Pour toute question sur le Service civique, contacter Noémie :
noemiemenard@ar44.fr

A vos stylos : appels à projets

* **Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)** : Jusqu'à présent à destination des bénévoles, le FDVA est dorénavant abondé d'une enveloppe de soutien aux projets innovants. Le premier volet concerne également l'aide au financement global et au développement du projet associatif des associations locales.

Date limite de dépôt : 14 septembre

* **Faire ensemble avec nos différences** : Porté par le Réseau National des Maisons des Associations et la Fondation SNCF. L'objectif est de favoriser la rencontre des publics qui ne se côtoient pas ou se connaissent mal pour partager une activité et apprendre à vivre ensemble. **Date limite de dépôt : 6 octobre**. Pour contacter le référent local : St Nazaire Associations - 02 40 66 97 34 - mathieu.faure@sn-asso.org

Retours sur l'AG de juin dernier

Le 8 juin dernier, les adhérents de la Fédération se sont réunis à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle, avec une trentaine de structures représentées. Sur la base des **rapports d'activités, moral et financier**, l'objectif était avant tout de favoriser l'échange et l'expression des associations. Nous nous sommes attachés à vous présenter aussi les **orientations et perspectives**, particulièrement autour de l'accompagnement de la vie associative. Dans un deuxième temps, des **temps d'animation et d'information** ont été proposés sur les problématiques d'actualités qui touchent directement aux associations : impact des réformes territoriales, nouveau FDVA, parcours emploi-compétences (PEC). Vous pourrez prendre connaissance plus en détails des échanges à travers un compte-rendu qui vous parviendra prochainement.



Réflexions sur les animations de réseaux

Suite à la réorganisation du pôle AVAT, **4 rencontres** ont été proposées sur l'ensemble des territoires pour relancer et imaginer de **nouvelles formes d'animations de réseaux** (hors réseau musique et danse, mobilisé par ailleurs - cf. ci-dessous). Après un recueil des souhaits et besoins émis par les structures présentes, des hypothèses de fonctionnement et un calendrier ont été formulés. En plus des rencontres de réseaux, seront proposées des **formations collectives** ouvertes aux salariés et bénévoles.

Etre employeur d'une association de musique ou de danse

La Fédération a souhaité relancer son réseau musique & danse, notamment à travers l'accueil de Cécile, stagiaire DEJEPS auprès du pôle AVAT. Après une première prise de contact individuelle auprès des associations pour faire connaissance et recenser les besoins, Cécile a organisé **2 rencontres de réseau sur la fonction employeur** à destination des bénévoles du réseau musique et danse. Enrichies par les apports du Pôle paie, ces rencontres ont permis d'identifier les différences entre les statuts de professeur et d'animateur, et d'en mesurer les impacts budgétaires. Les **fiches-outils** réalisées pour cette rencontre sont disponibles en ligne : [avenant 46](#), [rémunération selon AV46](#), [avant embauche AV46](#), [embauche AV46](#), [contrats de travail AV46](#).

Protection de vos données ... et de celles de votre public

Le 25 mai dernier a pris effet le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) : c'est grâce à lui que vous pouvez protéger vos données personnelles. Chaque personne devient maître de ses données, et peut donner son accord ou non pour leur exploitation. Cette nouvelle réglementation est l'occasion pour nous, à la Fédération, de renforcer votre confiance via plus de transparence quant au traitement et à l'utilisation de vos données personnelles. Nous avons donc fixé le cadre de l'utilisation de vos informations dans notre « **Politique de confidentialité** », que vous recevrez prochainement, et dans laquelle nous expliquons pourquoi et comment AR 44 traite vos données. N'oubliez pas que ce Règlement entraîne également des **changements dans vos pratiques au sein de vos structures**. Pour connaître plus en détails ce qu'inclut ce Règlement, consultez l'[article documenté d'Open Asso](#).

Actions parentalité 2018

La CNAF a voté en juillet sa nouvelle **Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) pour 2018-2022**, qui fixe trois objectifs : agir pour le développement des services aux allocataires ; garantir la qualité et l'accès aux droits en modernisant le modèle de production d'un service ; mobiliser les personnels et moderniser le système d'information.

Compte-tenu de cette actualité, les résultats des demandes de financements dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) ont été différés à juin. **23 actions** proposées par les membres du réseau sont financées pour cette année.

L'équipe fédérale : Les permanents : Dominique Aubrière, Cécile Bourget, Mickaël David, Emmanuelle Devy, Clémence Jean, Audrey Louérat, Noémie Ménard, Sébastien Moyon, Laëtitia Oullami, Alice Recht, Laurent Tournon, Jérôme Vincent - Le **Conseil d'Administration** : Irène Chuon, Isabelle Jourdain, Mickaël Viaud, Régis Balry